



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE DE GAILLAC**

011/023

**L'AN DEUX MILLE ONZE  
12 OCTOBRE à 18H**

dûment convoqué, s'est réuni le Conseil d'Administration du C.C.A.S., en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Danièle BORDAIS

**Présents :** Danièle BORDAIS, Yvette PAZ, Paulette VERGNES, Josette BLANC, Danielle CONDO, Annie ACHILLI, Germain GRINO, Jean-Marie BIRBES, Henri FRAISSE, Joseph POMAR, Dominique DUASO-ORTAS, Marie-Françoise JOURNES, Martine PALMIERO, Bernard DOAT, Mohamed EDDAH.

**Excusés :** Michèle RIEUX, Betty FOURNIER,

**EMPRUNT POUR L'ACHAT D'UN VEHICULE REFRIGERE**

La Vice-Présidente expose à l'Assemblée la nécessité de procéder à un emprunt pour le financement de l'achat d'un véhicule réfrigéré.

Vu les propositions de prêts faites par les différents organismes bancaires consultés,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**DECIDE** de financer sur le Budget Principal du C.C.A.S., l'achat d'un véhicule réfrigéré en concluant, auprès de la Caisse du Crédit Agricole Nord de Midi-Pyrénées un emprunt d'un montant de 30 000 euros, d'une durée totale maximale de 5 ans avec échéances trimestrielles constantes à un taux de remboursement de 3.26 % et une commission d'engagement de 150 Euros.

**DONNE POUVOIR** à Madame la Présidente et Vice-Présidente de signer toutes pièces nécessaires à la signature et remboursement du contrat de l'emprunt auprès du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées.

Monsieur le Receveur Percepteur de Gaillac est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La Présidente,  
Michèle RIEUX.

POUR EXTRAIT CERTIFIE  
CONFORME ET EXECUTOIRE.

Transmis en Préfecture.

Publié le 13 octobre 2011.